



PAR TRISTAN GASTON-BRETON

Marguerite d'Hausen, Madame d'Hayange

Devenue maîtresse de forges à la mort de son époux, Madame d'Hayange sauvegarda les intérêts de la famille Wendel pendant la tourmente révolutionnaire.

Le 4 janvier 1802, une femme de 84 ans s'éteint dans un quasi dénuement dans un petit appartement situé rue des Prisons militaires à Metz. Rares sont ceux qui se souviennent que la défunte était, il y a peu encore, l'une des principales « maîtresses de forges » du pays. Pendant près de vingt ans, en fait depuis la mort de son époux, Charles de Charles de Wendel, survenue en 1784, cette femme de tête a en effet pris en main les destinées de la Maison Wendel et de ses forges, situées à Hayange en Lorraine, surveillant les hauts-fourneaux, veillant sur la commercialisation des produits et assurant elle-même la responsabilité des relations avec les autorités. Puis est venue la Révolution française. Malgré les pénuries de toutes sortes, mal-

gré les terribles épreuves qui ont frappé sa famille, malgré aussi la suspicion qui n'a cessé de peser sur elle, Madame d'Hayange a maintenu la production contre vents et marées, livrant les boulets de canons que lui demandaient les Armées de la République. Jusqu'à ce jour du 5 avril 1794 où, sur ordre de Bourbotte, le représentant du peuple à l'armée du Rhin, elle a été arrêtée et traduite devant le Tribunal Révolutionnaire de Metz. Intelligence avec les émigrés, complicité dans la fuite de ses enfants à l'étranger, complicité avec un partisan du Roi... Des accusations graves, très graves même alors que la Terreur sévit partout en France. Seuls son grand âge - 74 ans à l'époque - et un certificat médical la déclarant « faible d'esprit » l'ont



sauvée d'une mort certaine. Emprisonnée 18 mois, privée de ses biens, ses forges vendues aux enchères, la « citoyenne Wendel » n'a eu droit qu'à une modeste pension de 5000 livres payable sur la Caisse des domaines nationaux et à la jouissance de deux pièces dans son château d'Hayange, désormais ouvert à tous les vents. Réduite à la pauvreté, Madame d'Hayange ne survivra que grâce à l'aide de paysans des environs qui, chaque jour ou presque, lui apporteront du grain. Trop âgée pour demeurer, seule, sur les terres de la famille Wendel, elle finit par s'installer à Metz. C'est à son petit-fils, François-Henri de Wendel, qu'il appartiendra de relever la puissance et le prestige de la famille...

La puissance et le prestige, Madame d'Hayange les avait pourtant connus lorsqu'elle avait épousé, le 10 mai 1739, Charles de Wendel, le fils du fondateur de la dynastie, Jean-Martin Wendel. Né en 1655, ancien officier de Louis XV, celui-ci avait repris, en 1704 et pour la somme de 3200 livres, des forges en piteux état situées à Hayange et constituée, outre d'une forge, de deux affineries, d'une chaufferie, d'un fourneau et d'une maison de maître inhabitable. Devenu

noble par l'acquisition de la Seigneurie d'Hayange, Jean-Martin s'était employé à consolider son implantation au sommet de l'échelle sociale, recevant du Roi, en 1730, les lettres patentes le faisant secrétaire de la couronne de France en la chancellerie de Metz, s'agrégeant ainsi à la noblesse de Robe, en menant de front une carrière de robin et de maître des forges dont les produits étaient livrés aux arsenaux royaux. Lui qui avait épousé la fille du plus riche fermier de Volmerange avait ensuite entrepris de marier ses neuf enfants à la noblesse lorraine de robe et d'épée. Pour son fils aîné Charles, son héritier, il avait jeté son dévolu sur la fille du très riche receveur des Finances de Sarreguemines, Marguerite d'Hausen, née en 1718. A son époux, celle-ci avait apporté en dot pas moins de 60 000 livres, une somme importante que Jean-Martin avait mis, lui, plus de dix ans à accumuler. En 1737, le fondateur de la dynastie pouvait mourir tranquille, laissant à ses enfants une fortune de 700 000 livres et cinq forges en pleine activité...

Des premières années de Marguerite d'Hausen, devenue Marguerite de Wendel à la suite de son mariage avec



Charles, on ne sait pas grand-chose. Tout juste la devine-t-on dans l'ombre de son mari, auquel elle donne sept enfants et qu'elle supplée lorsqu'il est absent. Car Charles est partout. A Versailles d'abord, où les innombrables démarches avec les autorités l'amènent très souvent. Mais aussi à Sainte-Fontaine, près de Sarreguemines, une forge qu'il a rachetée en 1758 grâce à la dot de son épouse. Ou bien encore au Creusot, les hauts-fourneaux que son fils Ignace a créés en 1782 avec le soutien du Roi et où il se rend parfois. Sous Charles, la maison Wendel prospère. Grâce à son énergie, bien sûr. Mais aussi grâce aux commandes militaires, boulets, affûts de canons et casques, que la Guerre de Succession d'Autriche puis la Guerre de Sept ans ont porté à des niveaux encore inégalés. Au début des années 1780, personne ne dispute aux Wendel la prééminence parmi les maîtres de forge de Lorraine, ni la place que Charles occupe au sein de l'aristocratie locale. A Hayange, il a agrandi et restauré le château familial et, dans son hôtel particulier de Metz, il reçoit toute la haute société de la province. Depuis la mort de son père, en 1737, il a multiplié par quatre le patrimoine de la famille.

Sa mort en 1784, à l'âge respectable de 76 ans, aurait dû faire de son fils Ignace, né en 1741, son successeur légitime et le seul responsable des affaires familiales. Mais, accaparé par la grande usine qu'il construit au Creusot, cet ami des Lumières ouvert aux réformes n'a guère de temps à consacrer aux installations lorraines de la dynastie. C'est donc à sa mère, Marguerite, la veuve de Charles, que revient la tâche délicate de superviser les forges d'Hayange. A 66 ans, « Madame d'Hayange », comme on la surnomme déjà dans le pays, sort enfin de l'ombre. Le portrait qu'a fait d'elle, à la fin de l'Ancien Régime, un artiste anonyme, la montre assise, grande et droite, le front haut, vêtue d'une robe rouge aux jabot et poignets de fine dentelle et portant une coiffe à la Lorraine, presque souveraine. Il suggère une femme de caractère. Du caractère, il lui en faut d'ailleurs pour succéder à son défunt mari. Car si Charles menait grand train dans son château d'Hayange et son hôtel particulier de Metz, la maison Wendel, elle, n'est à ce moment pas au mieux de sa forme. Les marges sur les ventes de matériel militaire sont en effet très faibles et il faut sans cesse se battre pour obtenir le règlement des



factures royales. Depuis quelques années en outre, le Royaume connaît une crise sévère qui a des effets bien visibles sur les commandes. Et puis il y a tout le reste, à commencer par les dettes que Charles a contractées pour tenir son rang au sein de l'aristocratie locale. Le premier acte de Marguerite est de sécuriser la seigneurie d'Hayange, accordée depuis l'origine à titre provisoire et dont la régularisation du bail fait, à intervalle régulier, l'objet de très coûteuses renégociations. En 1785, Madame d'Hayange en obtient la possession définitive, malgré l'opposition d'un couvent de religieuses qui a également des vues sur le domaine. Affaire essentielle car, sans Hayange, la famille, en Lorraine, n'est plus rien. Sa deuxième priorité est de renégocier les contrats avec les arsenaux royaux afin d'obtenir des conditions meilleures que celles que Charles avait obtenues de haute lutte. En 1788, elle adresse ainsi au ministre de la guerre un long mémoire qu'elle a rédigé elle-même à l'issue d'une longue enquête dans ses usines. « Les fers coulés reviennent à 76 livres 7 sous et ne sont payés que 77 livres ; les balles de fer forgé reviennent à 328 livres au poids de mil et ne sont payées que 300 livres ; les affûts de

mortier reviennent à 205 livres et ne sont payés que 200 livres... », écrit-elle dans une longue litanie. Au terme d'innombrables relances qui témoignent de sa ténacité, Marguerite obtient finalement 10% de hausse...

C'est alors que survient la Révolution française. Comme son fils Ignace, Marguerite accueille favorablement cet événement dont elle attend des réformes profondes, et notamment la suppression des entraves aux échanges intérieurs. Mais il lui faut très vite déchanter. Dès 1790, tout vient à manquer, à commencer par le bois. Un décret de mars 1790 a en effet ordonné de surseoir à toutes les coupes. La maison n'ayant pas les moyens d'adapter en Lorraine la fonte au coke qu'Ignace a réussi à implanter au Creusot, Marguerite ne peut faire autrement que de s'en tenir au charbon de bois, ce qui l'oblige à batailler ferme pour obtenir les dérogations nécessaires. Confrontée à une baisse de sa production, elle a également le plus grand mal à se faire régler par l'Etat, l'obligeant, souvent en vain, à d'épuisantes démarches. Une tâche presque surhumaine pour cette femme qui va sur ses 72 ans.

Mais il y a pire ! La révolution se radicalisant, on commence en effet à considérer d'un œil peu amène cette aristocrate dont le fils Ignace, las de subir toutes sortes d'avaries, a fini par émigrer. A Paris, on s'en méfie ouvertement, ce qui complique singulièrement ses relations avec les autorités. La guerre, bien sûr, la rend indispensable. Mais ce sont les généraux de la République, et non les élus du peuple, qui la soutiennent. En 1792, l'armée de la Moselle l'autorise ainsi à conserver tous ses ouvriers. Un peu plus tard, ordre est donné que lui soient livrés tous les voituriers et tout le combustible disponibles dans la région. Il est vrai que l'armée a un besoin urgent de 850 boulets, 84 gros obus et 4800 balles de fer, une commande que la maison réalise en 24 heures. Pour l'honorer, Marguerite passe une journée et une nuit entières aux forges, surveillant la coulée aux côtés des contremaîtres et des ouvriers. Eux n'oublieront pas. Pas plus qu'ils n'oublieront l'acharnement qu'elle mettra, au cours de l'été 1792 et alors que le pain viendra à manquer, à rassembler quatre chariots et vingt forgerons pour aller, à Briey, s'emparer d'un contingent de farine pour le distribuer à ses ouvriers. Protégée par l'armée, Madame d'Hayange est

en revanche en butte aux rancœurs de certains habitants d'Hayange, à commencer par l'ancien cocher du château, Jacques Tourneur, dont la Révolution a fait un maire et qui ne cache pas le mépris que lui inspirent les « ci-devant ». Ayant demandé un jour qu'on lui fournisse des chevaux pour livrer les munitions d'artillerie, la « Citoyenne Wendel » se verra ainsi répondre, par la municipalité, d'utiliser les chevaux de son carrosse. En ces temps troublés, le moindre faux-pas peut lui être fatal...

Il finit pas se produire en 1793 lorsque son petit-fils, Louis de Balthazar, est arrêté. Le jeune homme, il faut dire, a été très imprudent. Capitaine dans l'armée de Bouillé, il a tenté de rallier les partisans de la famille royale. Arrêté une première fois, il s'est réfugié à Hayange où il a été repris, cette fois en possession d'un portrait de Louis XVI et d'une lettre où il exprime toute la douleur que lui inspire l'exécution du souverain. Il est guillotiné au mois d'octobre. « Ci-devant », mère d'émigrés et grand-mère de guillotiné : plus rien ne peut désormais protéger Madame d'Hayange. Le 30 décembre 1793, les forges et les mines sont mises sous séquestre et on lui impose un di-



recteur, le citoyen Gand, chargée de gérer l'entreprise au nom de la Nation. Quatre mois plus tard, en avril 1794, elle est jetée en prison. Lorsqu'elle en sort en octobre 1795, ayant échappé par miracle à l'échafaud, c'est pour apprendre que son fils Ignace, de désespoir, s'est suicidé quelques mois plus tôt en Allemagne où il s'était réfugié, et pour retrouver, à Hayange, les forges à l'abandon et les hauts-fourneaux éteints. Madame d'Hayange doit en outre s'acquitter, au titre du passif de l'entreprise, de la somme de 589 000 francs, un montant énorme pour cette femme désormais sans revenus, et qui achève de la ruiner. A près de 80 ans, Madame d'Hayange tente de se battre pour sauver ce qui peut l'être, multipliant les mémoires au ministère de la Guerre pour obtenir la restitution de ses biens. En vain. Appartenant à une famille d'émigrés, Marguerite sent trop le souffre. En 1799, la maison Wendel est mise aux enchères et rachetée par le citoyen Granthil pour la somme phénoménale de 16 millions de francs ! Il ne reste plus à la vieille femme qu'à se réfugier à Metz...

Historien d'entreprises
tgastonbreton@elzear.com

Tristan GASTON-BRETON,